

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Année 2016-2017

Au cours de l'année universitaire 2016-2017, 92 000 enseignants sont en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Parmi ces enseignants, 56 685 appartiennent aux corps des enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques), 12 985 sont des enseignants du second degré et 22 315 sont des enseignants non permanents (hors chargés d'enseignement vacataires, agents temporaires vacataires et invités). Entre 2016 et 2017, l'effectif total des enseignants du supérieur a légèrement augmenté (+ 0,6 %).

Falilath Adedokun
Jérôme Tourbeaux
DGRH A1-1

Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur se répartissent en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs titulaires – et stagiaires – (62 %), les enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur (14 %) et les enseignants non permanents (24 %) (*tableau 1, p. 2*).

Les enseignants-chercheurs titulaires (y compris les corps à statuts spécifiques) se composent pour un tiers de professeurs des universités (PR) et pour deux tiers de maîtres de conférences (MCF).

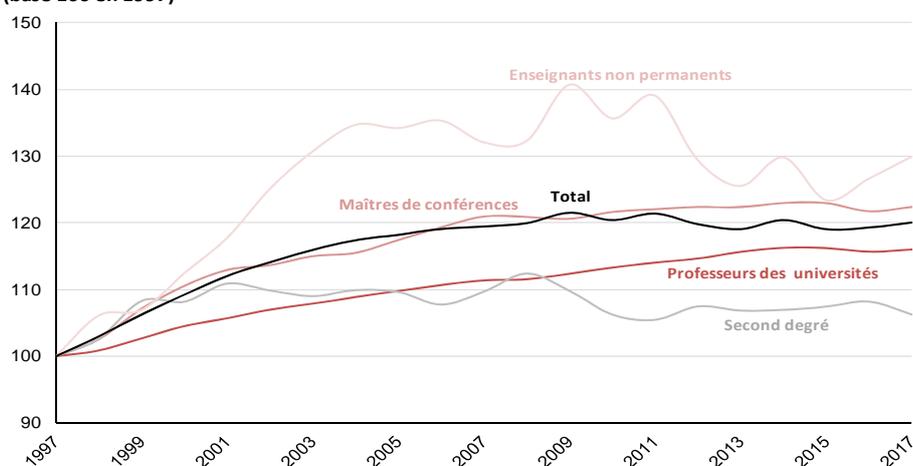
La catégorie des personnels enseignants non permanents réunit les doctorants contractuels effectuant un service d'enseignement (33 %), les attachés temporaires

d'enseignement et de recherche (21 %), les assistants des disciplines hospitalo-universitaires (20 %), les enseignants associés (13 %), les contractuels LRU (6 %), les lecteurs et les maîtres de langues (4,5 %), ainsi que les professeurs contractuels sur emploi vacants du second degré (4 %).

Après une période de forte croissance, les effectifs des enseignants du supérieur sont stables depuis une dizaine d'années

L'effectif total des enseignants du supérieur a augmenté de 20 % au cours des vingt dernières années, variant de 76 600

FIGURE 1 - Evolution de l'effectif des personnels de l'enseignement supérieur depuis 1997 (base 100 en 1997)



Effectifs par catégories (en milliers)	1997	2002	2007	2012	2016	2017	Evolution 1997-2017	Evolution 2007-2017
Professeurs	17,5	18,7	19,5	20,1	20,3	20,3	+16,0%	+4,1%
Maîtres de conférences	29,7	33,8	36,0	36,4	36,2	36,4	+22,6%	+1,1%
Second degré	12,2	13,4	13,4	13,1	13,2	13,0	+6,6%	-3,0%
Enseignants non permanents	17,2	21,5	22,7	22,2	21,8	22,3	+29,7%	-1,8%
Total	76,6	87,4	91,5	91,8	91,4	92,0	+20,1%	+0,5%

Source : MESRI DGRH A



TABLEAU 1 - Enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur en 2017

Fonctions	Professeurs titulaires (et stagiaires)	Maîtres de conférences titulaires (et stagiaires) (1)	Enseignants du second degré	Doctorants contractuels avec mission d'enseignement (2)	Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (3)	Enseignants associés	Lecteurs et maîtres de langue	Professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré	Contractuels LRU	Chefs de clinique, AHU, PHU (4)	Total	% disciplinaire
Disciplines : groupe de disciplines CNU et sous-total par grande discipline												
Groupe 1 : Droit et Science politique	1 319	2 493		479	812	318		35	96		5 552	6,0%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	1 016	2 868	1 739	362	530	658		122	229		7 524	8,2%
Sous-total : Droit-Economie-Gestion	2 335	5 361	1 739	841	1 342	976		157	325		13 076	14,2%
Groupe 3 : Langues et Littératures	1 674	4 286	4 179	459	550	79	970	387	355		12 939	14,1%
Groupe 4 : Sciences humaines	2 171	4 453	905	869	848	445		126	109		9 926	10,8%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	533	1 865	1 847	158	274	316	2	80	80		5 155	5,6%
Théologie	25	20	1	2	3			2			53	0,1%
Sous-total : Lettres-Sciences humaines	4 403	10 624	6 932	1 488	1 675	840	972	595	544		28 073	30,5%
Groupe 5 : Mathématiques et Informatique	2 143	4 464	1 242	926	500	151		63	72		9 561	10,4%
Groupe 6 : Physique	919	1 479	754	368	73	19		5	15		3 632	3,9%
Groupe 7 : Chimie	1 035	2 130	43	485	118	32		9	15		3 867	4,2%
Groupe 8 : Sciences de la terre	446	852	2	221	98	19		1	6		1 645	1,8%
Groupe 9 : Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, Énergétique	2 292	4 693	1 876	942	380	231		54	87		10 555	11,5%
Groupe 10 : Biologie et Biochimie	1 231	3 236	397	665	281	58		12	11		5 891	6,4%
Sous-total : Sciences-Techniques	8 066	16 854	4 314	3 607	1 450	510		144	206		35 151	38,2%
Pharmacie	578	1 181		114	68	80		2	8	85	2 116	2,3%
Médecine	4 231	1 471					254			3 921	9 877	10,7%
Odontologie	128	380								413	969	1,1%
Sous-total : Santé	4 937	3 032		114	68	382		2	8	4 419	12 962	14,1%
Corps spécifiques affectés dans des grands établissements (hors disciplines CNU)	567	506									1 073	1,2%
Non renseigné				1 242	87	96	30	35	160		1 650	1,8%
Total	20 308	36 377	12 985	7 292	4 622	2 804	1 002	933	1 243	4 419	91 985	100%
% Fonctions	22,1%	39,5%	14,1%	7,9%	5,0%	3,0%	1,1%	1,0%	1,4%	4,8%	100%	

(1) Les assistants de l'enseignement supérieur, corps en voie d'extinction, sont inclus.

(2) 8 547 doctorants contractuels n'ont pas d'activité d'enseignement, soit un total de 15 839 doctorants contractuels. Depuis 2016, ils peuvent toutefois, sous conditions, cumuler des activités d'enseignement hors contrat doctoral.

(3) 3 388 ATER sont à temps plein et 1 234 à temps partiel, ce qui correspond à 4 005 équivalents temps plein.

(4) AHU : Assistants hospitalo-universitaires ; PHU : Praticiens hospitalo-universitaires.

Source : MESRI DGRH A

en 1997 à 92 000 en 2017 (*figure 1, p. 1*). Les taux de croissance les plus élevés ont, pour cette période, concerné les effectifs des enseignants non permanents (+ 30 %), suivi des MCF (+ 23 %), des PR (+ 16 %) et des enseignants du second degré (+ 7 %).

L'essentiel de cette croissance se concentre entre 1997 et 2007 (+ 19 %), accompagnant alors la hausse des inscriptions des étudiants dans l'enseignement supérieur.

Les effectifs des enseignants du supérieur se sont ensuite stabilisés au cours de la décennie suivante (+ 0,5 % entre 2007 et 2017). Cette stabilité masque l'augmentation des effectifs des enseignants-chercheurs titulaires (+ 2 % de 2007 à 2017), conjuguée à la diminution de ceux du second degré et des enseignants non permanents (respectivement - 3 % et - 2 % entre 2007 et 2017).

Entre 2016 et 2017, l'effectif total des enseignants du supérieur a légèrement augmenté (+ 0,6 %), principalement sous l'effet de la hausse des effectifs des enseignants non permanents (+ 3 %). Ceux du second degré ont en revanche diminué (- 2 %).

Les enseignants-chercheurs relevant des Sciences-Techniques sont les plus nombreux, mais les effectifs en Droit-Economie-Gestion progressent le plus rapidement

Relativement stable dans le temps, la répartition des effectifs des enseignants-chercheurs titulaires – MCF et PR – selon leur appartenance disciplinaire montre que près de la moitié d'entre eux (45 %) relèvent de la grande discipline des Sciences-Techniques, 27 % des Lettres-Sciences humaines, 14 % respectivement du Droit-Economie-Gestion et de la Santé.

Les effectifs en Droit-Economie-Gestion ont cependant augmenté plus rapidement (+ 6 % entre 2007 et 2017) que ceux des Lettres-Sciences humaines (+ 3,5 %) et des Sciences-Techniques (+ 2 %) au cours des dix dernières années. Ceux de la Santé (- 1 %) ont diminué.

Au sein des Sciences-Techniques, 28 % des effectifs relèvent du groupe disciplinaire des Sciences de l'ingénieur, 26,5 % des Mathématiques-informatique, 18 % de la Biologie-biochimie, 13 % de la Chi-

mie, 10 % de la Physique et 5 % des Sciences de la terre (*figure 2, p. 3*).

La grande discipline des Lettres-Sciences humaines se compose pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs qui relèvent des Sciences humaines (44 %) et des Langues-littératures (40 %), puis du groupe interdisciplinaire (16 %).

Les effectifs qui relèvent de la grande discipline du Droit-Economie-Gestion se répartissent pour moitié en Droit-science politique et pour moitié en Sciences économiques-gestion.

Parmi ces sous-groupes disciplinaires, l'effectif du groupe interdisciplinaire – en particulier les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) – est celui qui a augmenté le plus rapidement (+ 15 % entre 2007 et 2017), suivi de celui des Sciences humaines (+ 8 %), des Sciences économiques-gestion (+ 7 %) et des Sciences de l'ingénieur (+ 6 %). En revanche, les effectifs de la Physique (- 6 %), des Langues et littératures (- 5 %) et de la Chimie (- 3,5 %) ont décliné sur cette même période.

Diversité de la population des enseignants-chercheurs : les corps à statuts spécifiques

Parmi les 56 685 enseignants-chercheurs titulaires, 1 073 (soit 2 %) appartiennent à des corps à statuts particuliers. Ces statuts répondent à des missions particulières (conservation et mise en valeur du patrimoine par exemple) et/ou sont spécifiques à certains établissements.

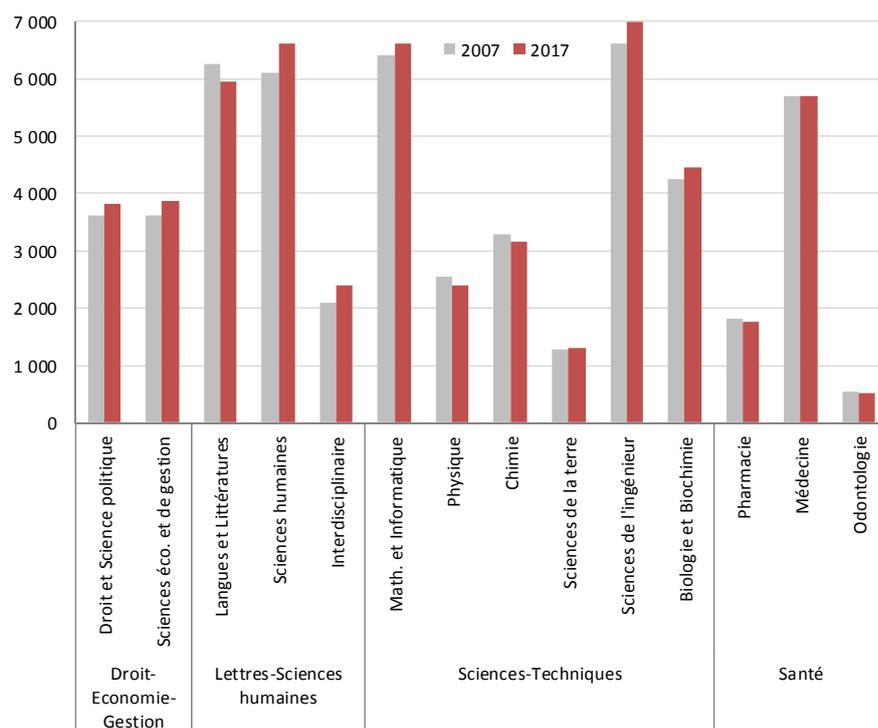
Assimilés aux corps des universitaires – dont les statuts sont définis par le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des PR et du corps des MCF –, on dénombre en 2017 :

- 100 astronomes et 115 astronomes adjoints ;
- 36 physiciens et 71 physiciens adjoints ;
- 111 directeurs d'études et 66 MCF de l'École des hautes études en sciences sociales ;
- 139 directeurs d'études et 99 MCF de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême Orient ;
- 80 professeurs et 142 MCF du Muséum national d'histoire naturelle ;
- 57 professeurs du Conservatoire national des arts et métiers ;
- 31 professeurs du Collège de France ;
- 6 sous-directeurs de laboratoire du Collège de France.
- 4 professeurs de 1^{re} classe et 2 professeurs de 2^e classe de l'École centrale des arts et manufactures ;
- 1 sous-directeur de laboratoire des Écoles normales supérieures ;
- 10 assistants d'observatoire ;
- 3 assistants.

Les enseignants-chercheurs sont principalement en fonction dans les universités

La plupart (92 %) des enseignants-chercheurs en fonction sont affectés dans les universités et les universités de technologie. Les 8 % restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les

FIGURE 2 - Effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires en activité par groupe de disciplines CNU



Source : MESRI DGRH A

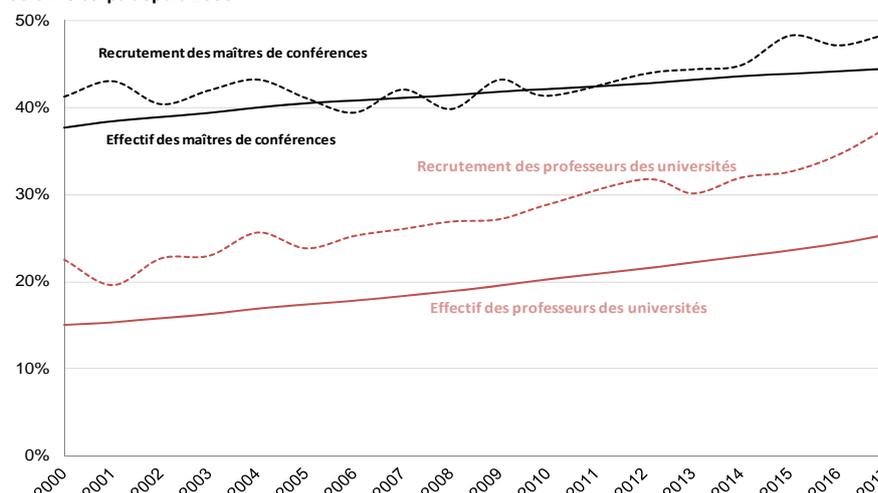
autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements...) (tableau 2, p. 4).

À cette population, s'ajoutent un peu plus de 2 000 enseignants-chercheurs (soit 4 % de la totalité des enseignants-chercheurs) qui ne sont pas en fonction dans des établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : ils sont pour moitié en position de détachement (auprès d'organismes de recherche, d'organismes internationaux, à l'étranger...) et pour moitié en congé ou en disponibilité.

La dynamique de recrutement des enseignants-chercheurs assure leur renouvellement

Au cours de l'année universitaire 2016-2017, 2 100 enseignants-chercheurs ont été recrutés alors que près de 1 300 ont pris leur retraite (tableau 3, p. 5). Cependant, le recrutement de la plupart des PR s'effectuant parmi les MCF, ces derniers ne sortent donc pas de la population des enseignants-chercheurs tout en étant comptabilisés comme nouvellement recrutés. D'autres modes de sortie de la population des enseignants-chercheurs existent par ailleurs

FIGURE 3 - Évolution de la part des effectifs et des recrutements féminins d'enseignants-chercheurs selon le corps depuis 2000



Source : MESRI DGRH A

TABLEAU 2 - Répartition des enseignants titulaires selon le type d'établissement et selon la position administrative en 2017

Disciplines	Corps	Universités et universités de technologie (1)	Ecoles d'ingénieurs (2)	Autres établissements (3)	Sous-total en activité d'enseignement	Détachement hors enseignement supérieur (4)	Autres (5)	Sous-Total hors enseignement supérieur
Droit-Economie-Gestion	Professeurs	2 196	14	125	2 335	76	42	118
	Maîtres de conférences	5 143	34	184	5 361	133	119	252
	Enseignants du second degré	1 676	32	31	1 739			
Lettres-Sciences humaines	Professeurs	4 199	17	187	4 403	81	46	127
	Maîtres de conférences	10 225	50	349	10 624	227	190	417
	Enseignants du second degré	6 527	224	181	6 932			
Sciences-Techniques	Professeurs	7 108	800	158	8 066	175	126	301
	Maîtres de conférences	15 078	1 478	298	16 854	294	366	660
	Enseignants du second degré	3 852	390	72	4 314			
Santé	Professeurs	4 935		2	4 937	27	53	80
	Maîtres de conférences	3 030		2	3 032	21	72	93
Corps spécifiques	Professeurs	75	6	486	567	14	11	25
	Maîtres de conférences	127	1	378	506	5	15	20
Total enseignants-chercheurs titulaires		52 116	2 400	2 169	56 685	1 053	1 040	2 093
Total enseignants du second degré		12 055	646	284	12 985	-	-	-

(1) y compris IUT et ESPE.

(2) ENI, INP, IP, INSA, Ecoles centrales, ENS Chimie...

(3) ENS, IEP, grands établissements...

(4) En détachement auprès d'organismes de recherche, d'organismes internationaux, à l'étranger...

(5) Congé longue durée, congé parental, disponibilité...

Source : MESRI DGRH A

(décès, démission...). Au final, on observe, hors promotion, un peu plus de 1 recrutement pour 1 départ en retraite d'enseignant-chercheur.

L'âge moyen et l'âge au recrutement des enseignants-chercheurs varient selon les disciplines

Les PR prennent en moyenne leur retraite un peu plus tard que les MCF, respectivement à 67 ans et 65 ans révolus. Les perspectives pour les 10 années à venir font apparaître, toutes disciplines confondues, un besoin de renouvellement de près de 40 % du corps des PR et d'un cinquième du corps des MCF. Les MCF qui relèvent des Sciences-Techniques sont en moyenne un peu plus jeunes (43 ans révolus) que dans les autres disciplines. Ils sont en revanche plus âgés en Lettres-Sciences humaines (46 ans et demi). L'âge moyen des MCF résulte en grande partie de l'âge auquel ils sont recrutés. Les différentes traditions disciplinaires (notamment le temps qui est consacré à la préparation de la thèse selon la discipline) ont en effet pour conséquence des âges moyens au recrutement moins élevés en Sciences-Techniques (32 ans révolus) qu'en Lettres-Sciences humaines (un peu moins de 37 ans).

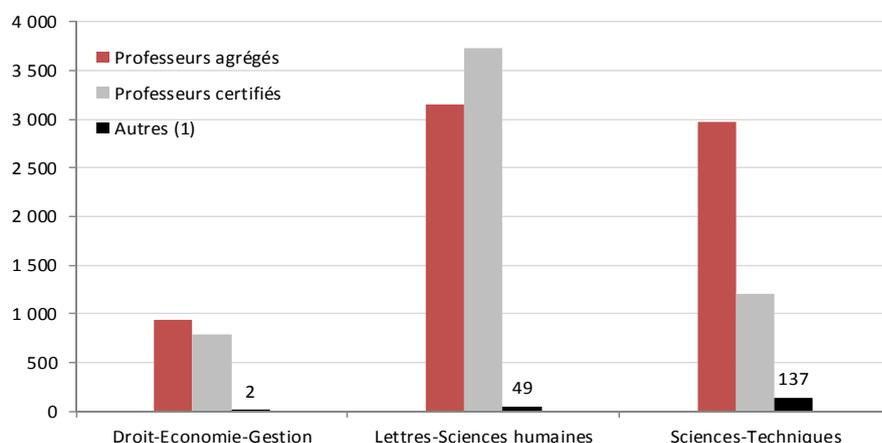
Ces écarts se répercutent ensuite sur l'âge au recrutement des PR, y compris désormais en Droit-Economie-Gestion, depuis que le concours d'agrégation du supérieur n'est plus le principal moyen d'entrer dans le professorat dans cette grande discipline. Le concours d'agrégation ne nécessitant pas d'habilitation à diriger des recherches (HDR), permet des recrutements relativement jeunes (moins de 40 ans en moyenne). Par conséquent, compte tenu des recrutements passés par la voie de l'agrégation, les PR qui relèvent du Droit-Economie-Gestion

sont un peu plus jeunes en moyenne (49 ans révolus) qu'en Sciences-Techniques (51 ans révolus), qu'en Santé (54 ans révolus) et qu'en Lettres-Sciences humaines (55 ans).

La proportion de femmes augmente, mais elles restent moins nombreuses que les hommes parmi les professeurs des universités et en Sciences-Techniques

En 2017, davantage d'hommes (62 %)

FIGURE 4 - Enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur en 2017



(1) Personnels d'orientation, Conseillers principaux d'éducation, Professeurs d'enseignement général des collèges, Professeurs de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)...

Source : MESRI DGRH A

que de femmes (38 %) composent la population des enseignants-chercheurs (*tableau 3, p. 5*). Cependant, l'écart entre les femmes et les hommes est davantage prononcé parmi les PR (25 % des PR sont des femmes) que parmi les MCF (44,5 % des MCF sont des femmes). Même si la proportion de femmes parmi les MCF et les PR augmente au fil du temps (+ 6 points pour les MCF ces 15 dernières années et + 10 points pour les PR), le maintien des recrutements féminins en dessous de la barre des 50 % (48,5 % en 2017 pour les MCF et 38 % pour les PR) empêche d'atteindre la parité entre les hommes et les femmes (*figure 3, p. 3*).

Un écart dans la répartition des enseignants-chercheurs selon le sexe est également observable au niveau des grandes disciplines : 57 % des MCF qui relèvent des Lettres-Sciences humaines sont des femmes, contre 52 % en Santé, 50 % en Droit-Economie-Gestion et 33 % en Sciences-Techniques. Dans le corps des PR, la part des femmes est moindre, elle est de 39 % en Lettres-Sciences humaines, 30 % en Droit-Economie-Gestion, 21 % en Santé, et 18 % en Sciences-Techniques.

Le différentiel entre le corps des PR et celui des MCF semble principalement s'expliquer par le fait que les femmes MCF soutiennent moins souvent que les hommes une HDR et candidatent relativement moins à la qualification aux fonctions de PR. En outre, les différences disciplinaires de la proportion de femmes s'observent dès le doctorat et, par conséquent, s'expliquent pour beaucoup par des phénomènes se produisant antérieurement à l'entrée dans le monde professionnel universitaire.

Les enseignants du second degré relèvent majoritairement des Lettres-Sciences humaines

En 2017, parmi les 12 985 enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur, 54 % appartiennent au corps des professeurs agrégés, 44 % à celui des professeurs certifiés et moins de 2 % (soit 188 enseignants) à d'autres catégories tels que les professeurs de lycée professionnel, les professeurs d'enseignement général des collèges ou les enseignants de statut particulier, comme ceux de l'ENSAM (École nationale supérieure des arts et mé-

TABLEAU 3 - Effectifs et âges moyens des enseignants-chercheurs titulaires recrutés, en activité et partant à la retraite en 2016-2017

Grande discipline	Corps	Maîtres de conférences (1)								
		Recrutement 2016 (3)			Stock 2016-2017			Départs en retraite 2016 (4)		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Droit-Economie-Gestion	Effectif	112	111	223	2 686	2 675	5 361	48	19	67
	Age moyen	33 a ; 3 m	32 a ; 11 m	33 a ; 1 m	45 a ; 11 m	44 a	45 a	66 a ; 4 m	66 a ; 1 m	66 a ; 3 m
Lettres-Sciences humaines	Effectif	171	291	462	4 521	6 103	10 624	101	106	207
	Age moyen	37 a ; 4 m	36 a ; 6 m	36 a ; 10 m	47 a ; 3 m	45 a ; 11 m	46 a ; 6 m	65 a ; 6 m	65 a ; 2 m	65 a ; 4 m
Sciences et techniques	Effectif	281	135	416	11 230	5 624	16 854	114	35	149
	Age moyen	31 a ; 10 m	33 a ; 7 m	32 a ; 5 m	43 a ; 9 m	44 a	43 a ; 10 m	65 a ; 4 m	64 a ; 7 m	65 a ; 2 m
Santé	Effectif	110	97	207	1 466	1 566	3 032	33	58	91
	Age moyen	36 a ; 11 m	36 a ; 2 m	36 a ; 7 m	46 a ; 7 m	45 a ; 5 m	46 a	66 a ; 6 m	66 a ; 2 m	66 a ; 4 m
Total	Effectif	674	634	1 308	19 903	15 968	35 871	296	218	514
	Age moyen	34 a ; 4 m	35 a ; 2 m	34 a ; 9 m	45 a	44 a ; 11 m	45 a	65 a ; 8 m	65 a ; 5 m	65 a ; 7 m

Grande discipline	Corps	Professeurs des universités (2)								
		Recrutement 2016 (3)			Stock 2016-2017			Départs en retraite 2016 (4)		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Droit-Economie-Gestion	Effectif	48	38	86	1 628	707	2 335	78	14	92
	Age moyen	45 a ; 1 m	44 a ; 6 m	44 a ; 10 m	50 a ; 9 m	47 a ; 11 m	49 a ; 10 m	67 a ; 10 m	67 a ; 6 m	67 a ; 10 m
Lettres-Sciences humaines	Effectif	120	130	250	2 672	1 731	4 403	152	71	223
	Age moyen	48 a ; 8 m	48 a ; 8 m	48 a ; 8 m	55 a ; 5 m	54 a ; 4 m	55 a	66 a ; 10 m	66 a ; 3 m	66 a ; 8 m
Sciences-Techniques	Effectif	174	47	221	6 620	1 446	8 066	188	27	215
	Age moyen	43 a ; 1 m	44 a ; 7 m	43 a ; 5 m	51 a ; 11 m	51 a ; 2 m	51 a ; 9 m	66 a ; 11 m	65 a ; 10 m	66 a ; 9 m
Santé	Effectif	152	84	236	3 889	1 048	4 937	217	23	240
	Age moyen	45 a ; 3 m	46 a ; 1 m	45 a ; 6 m	54 a ; 11 m	52 a ; 10 m	54 a ; 5 m	68 a ; 3 m	68 a ; 1 m	68 a ; 2 m
Total	Effectif	494	299	793	14 809	4 932	19 741	635	135	770
	Age moyen	45 a ; 3 m	46 a ; 9 m	45 a ; 10 m	53 a ; 2 m	52 a ; 2 m	52 a ; 11 m	67 a ; 6 m	66 a ; 7 m	67 a ; 4 m

(1) Hors corps spécifiques et hors assistants de l'enseignement supérieur.

(2) Hors corps spécifiques

(3) Les recrutements correspondent aux enseignants-chercheurs nommés l'année civile 2016 (hors mutations donc), tous modes de recrutement confondus (agrégation du supérieur, au fil de l'eau...).

(4) Les départs à la retraite sont ceux qui ont été enregistrés au cours de l'année civile 2016.

Source : MESRI DGRH A

tiers) (*figure 4, p. 4*). La part de professeurs agrégés tend à augmenter au fil du temps, ils représentaient 40 % de la population des enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur au début des années 1990.

La plupart (93 %) des enseignants du second degré sont affectés dans les universités et les universités de technologie (*tableau 2, p. 4*). Les 7 % restants sont affectés dans les écoles d'ingénieurs et les autres établissements (écoles normales supérieures, instituts d'études politiques, grands établissements, etc.).

Un peu plus de la moitié des enseignants du second degré relèvent des Lettres-Sciences humaines, un tiers des Sciences-Techniques et 13 % du Droit-Economie-Gestion.

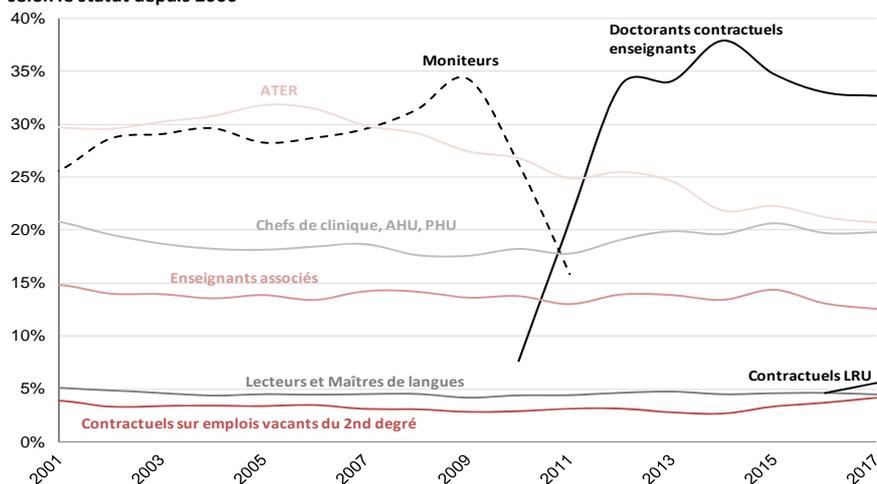
Parmi les enseignants du second degré qui relèvent des Sciences-Techniques, 69 % appartiennent au corps des pro-

fesseurs agrégés, contre 54 % en Droit-Economie-Gestion et 45,5 % en Lettres-Sciences humaines.

Les doctorants contractuels sont les enseignants non-permanents les plus nombreux

Parmi la population des enseignants non permanents, la catégorie des doctorants contractuels qui effectuent un service d'enseignement est la plus importante, soit 33 % en 2017 (*figure 5, p. 6*). Le contrat de doctorant contractuel, de création récente, s'est progressivement substitué aux contrats d'allocation de recherche et de monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, ce qui explique l'essor des doctorants contractuels parallèlement au déclin des moniteurs – puis à leur extinction – depuis 2010. Au fil du temps, le nombre relatif de doctorants contractuels enseignants – ou moniteurs – a augmenté

FIGURE 5 - Répartition des enseignants non permanents en fonction dans l'enseignement supérieur selon le statut depuis 2000



Effectifs par catégories	2003	2005	2007	2009	2011	2013	2015	2017
Docteurs contractuels enseignants	-	-	-	-	4 985	7 364	7 359	7 292
Moniteurs	6 524	6 510	6 701	8 291	3 787	-	-	-
ATER	6 784	7 326	6 768	6 635	5 948	5 323	4 722	4 622
Enseignants associés	3 134	3 195	3 228	3 295	3 110	3 000	3 045	2 804
Lecteurs et Maîtres de langues	1 039	1 040	1 026	1 013	1 057	1 030	976	1 002
Contractuels sur emplois vacants du 2nd degré	762	782	708	689	753	606	711	933
Contractuels LRU	-	-	-	-	-	-	-	1 243
Chefs de clinique, AHU, PHU	4 205	4 179	4 234	4 249	4 249	4 304	4 376	4 419
Total	22 448	23 032	22 665	24 172	23 889	21 627	21 189	22 315

Source : MESRI DGRH A

(25% en 2000), principalement au détriment des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), en particulier depuis le milieu des années 2000. En 2017, les ATER représentent 21 % des enseignants non permanents contre 32 % en 2005. En revanche, les parts des enseignants non permanents des disciplines hospitalo-universitaires et des enseignants associés apparaissent plutôt stables sur la

riode étudiée. Elles varient, selon les années, entre 18 % et 21 % pour les premiers et entre 13 % et 15 % pour les seconds.

Les catégories les moins nombreuses sont celles des contractuels LRU, des lecteurs et maîtres de langues, ainsi que des professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré. Relativement stables dans le temps, ces deux dernières catégories concentrent res-

pectivement, selon les années, de 4 % à 5 % et de 3 % à 4 % des enseignants non permanents.

En 2017, un peu plus de 1 200 contractuels LRU sont dénombrés, soit 6 % des enseignants non permanents. Les quatre cinquièmes d'entre eux participent uniquement à des missions d'enseignement, les autres exercent à la fois des fonctions d'enseignement et de recherche.

Trois autres catégories d'enseignants non permanents participent également à l'enseignement supérieur : les enseignants invités, les chargés d'enseignement vacataires et les agents temporaires vacataires. Les invités et les vacataires assurent généralement un nombre sensiblement réduit d'heures d'enseignement comparé aux autres catégories d'enseignants. Environ 1 600 enseignants invités et 105 000 chargés d'enseignement et agents temporaires vacataires (recensés dans 79 % des établissements qui ont communiqué ces données) ont été en fonction dans les établissements publics d'enseignement supérieur. ■

En savoir plus

Toutes les études relatives aux personnels enseignants de l'enseignement supérieur, les fiches démographiques des sections du CNU et le bilan social de l'enseignement supérieur sont publiés sur le site internet du ministère : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html

Sources, définitions et méthodologie

- Les données statistiques portant sur les enseignants-chercheurs titulaires et les enseignants non permanents relevant de la santé (chefs de clinique ; AHU ; PHU) sont issues des fichiers de gestion de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le terme « enseignants-chercheurs » ne concerne ici que les PR et les MCF universitaires et hospitalo-universitaires, ainsi que les corps assimilés (sauf précision contraire).
- Les données statistiques portant sur les personnels enseignant non permanents, hors santé (docteurs contractuels ; ATER ; enseignants associés ; lecteurs et maîtres de langues ; professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré ; contractuels LRU ; enseignants invités ; enseignants vacataires), proviennent d'une enquête annuelle réalisée auprès des établissements. Les données relatives aux agents relevant de l'article L. 954-3 du code de l'éducation (dits « contractuels LRU ») — créés par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités — sont désormais considérées suffisamment fiables pour être introduites dans la présente publication.
- Les données statistiques figurant dans la présente note sont celles observées au mois de mai 2017, considérées comme représentatives de l'année universitaire 2016-2017.
- Le découpage disciplinaire est celui des sections du Conseil national des universités (CNU), y compris pour les enseignants du second degré auxquels est attribué la section CNU correspondant à leur spécialité disciplinaire.
- Certains personnels ne sont pas évoqués dans cette note : ceux des établissements qui ne relèvent pas du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ainsi que ceux qui exercent leurs fonctions dans des établissements du second degré concourant à l'enseignement supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles...).
- Certains indicateurs de la présente note diffèrent de ceux de la fiche n°4 du volume n°11 de *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France* (publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR). Le nombre d'enseignants du second degré a par exemple été revu à la baisse à la suite d'un nettoyage des bases de données de la DGRH. De même, le périmètre des enseignants non-permanents des deux publications ne correspond pas exactement, celui de la fiche n°4 incluant notamment les invités. Les données relatives au recrutement diffèrent également de celles présentées dans la *Note de la DGRH* consacrée à ce thème, cette dernière n'incluant pas les données de la Santé, contrairement à la présente note.